

Communiqué
Pour publication immédiate

DÉMANTÈLEMENT DU VIADUC DE BLOIS À LAVAL

(Montréal, le 10 octobre 2006) – A la suite de l'annonce, par le ministère des Transports du Québec (MTQ), de sa décision de procéder également au démantèlement du viaduc De Blois à Laval, les membres de la Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc du Boulevard de la Concorde ont demandé au MTQ de procéder sur ce deuxième ouvrage à un programme de prélèvements et d'expertises qu'ils jugent essentiel à la poursuite de leur enquête.

Les commissaires considèrent de la plus haute importance les informations recueillies à l'occasion du démantèlement du viaduc De Blois, puisque ce dernier est en quelque sorte le « jumeau » du viaduc du boulevard de la Concorde, à la fois par sa conception, par les matériaux utilisés pour sa construction, par l'époque où il a été aménagé et par les programmes d'entretien auquel il a été soumis.

Par ailleurs, les commissaires se sont dits satisfaits des travaux de démantèlement réalisés au cours des derniers jours sur le viaduc du boulevard de la Concorde et saluent l'excellente collaboration apportée tant par les représentants du ministère des Transports, de la Sûreté du Québec et du groupe d'experts attachés à ce dossier. Selon la Commission, les observations et prélèvements requis ont été à ce jour réalisés en entière conformité avec les prescriptions de la Commission.

Les membres de la Commission, les représentants du MTQ et de la Sûreté du Québec et les experts se sont réunis aujourd'hui pour établir le programme de prélèvements et d'observation à réaliser sur le viaduc De Blois. Ce programme a été arrêté à la satisfaction des commissaires, qui en attendront les résultats.

-30-

Source : Commission d'enquête sur l'effondrement du viaduc du boulevard de la Concorde

Pour informations : André Sormany
Andrée-Anne Pelletier
HKDP Communications et affaires publiques
514-395-0375 poste 231
514-248-7844